

381225-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Architectural, construction, engineering and inspection services – Concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du bâtiment Phare / Boëdic du Centre hospitalier Bretagne Atlantique - Phase Candidature

OJ S 105/2026 03/06/2026

Fógra faoi chomórtas dearaidh

Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Centre hospitalier Bretagne Atlantique

R-phost: cellule-juridique.achats@ghba.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Comhlacht dlí phoiblí

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Sláinte

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du bâtiment Phare / Boëdic du Centre hospitalier Bretagne Atlantique - Phase Candidature

Cur síos: Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur Esquisse pour la réalisation du Bâtiment Phare / Boëdic pour le Centre hospitalier Bretagne Atlantique. Le montant de la part affectée aux travaux dans l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimé à 95 000 000 euros HT. La durée globale prévisionnelle du marché de maîtrise d'œuvre est de 72 mois à compter de sa date de notification jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement.

Aitheantóir an nós imeachta: 21088008-8652-4d92-a9d8-d5f0642d7cd1

Aitheantóir inmheánach: CHBA_CONCOURS_MOE_PHARE_CAND

An cineál nós imeachta: Teoranta

Príomhghnéithe an nós imeachta: Un concours restreint sur Esquisse est organisé conformément aux articles L. 2172-1, L. 2125-1-2°, et R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la commande publique. Minimum trois candidats et maximum quatre candidats seront admis à concourir. A l'issue du concours, le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de conclure avec le lauréat (ou l'un des lauréats) un marché de maîtrise d'oeuvre sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R. 2122-6 du Code de la Commande publique.

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

Aicmiú breise (cpv): 71221000 Architectural services for buildings, 71310000 Consultative engineering and construction services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: Centre hospitalier Bretagne Atlantique - 20, boulevard du Général Maurice Guillaudot - BP 70555

Baile: Vannes cedex

Cód poist: 56017

Foroinn tíre (NUTS): Morbihan (FRH04)

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: **FORME DES CANDIDATURES** : les opérateurs économiques peuvent présenter une candidature en qualité d'opérateur économique individuel ou en qualité de groupement d'opérateurs économiques. Le maître d'ouvrage n'exige pas que le groupement d'opérateurs économiques ait une forme juridique déterminée pour la présentation de sa candidature, ni pour l'exécution du marché après son attribution. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le Pouvoir adjudicateur impose que le mandataire en soit solidaire, en raison de la nécessité d'assurer la continuité du service public hospitalier, et au regard de l'importance du marché et de la connexité des missions qui y sont prévues. Si la solidarité du mandataire du groupement n'est pas prévue, le soumissionnaire pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour l'exécution du marché pour se conformer à la demande du Pouvoir adjudicateur. En cas de groupement, le Pouvoir adjudicateur souhaite – sans que ce point constitue une prescription obligatoire – que le mandataire soit l'architecte. Pour la composition des groupements candidats, et en application des articles R. 2142-19 et suivants du Code de la commande publique, il est précisé les éléments suivants : un opérateur économique ne peut pas être le mandataire de plusieurs groupements (cf. article R2142-23 du Code de la commande publique) / pour les architectes, conformément à l'article R. 2142-21, il ne sera pas possible de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou de plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements (et ce qu'ils candidatent en qualité de cotraitants ou de sous-traitants). Dans le cas où plusieurs candidatures seraient déposées comprenant un même architecte, toutes les candidatures concernées sont éliminées / Pour le BET tous corps d'état ou les bureaux d'études techniques, il ne sera pas possible d'être membre de plus de deux groupements candidats (et ce qu'il candidate en qualité de cotraitant ou de sous-traitant). Si un membre concerné par cette règle est présent dans plus de deux groupements candidats, toutes les candidatures concernées sont éliminées / Les opérateurs économiques porteurs des compétences « Economie de la construction et coût global / exploitation maintenance », « Urbanisme » et « Architecture d'intérieur », qu'ils se présentent en qualité de cotraitants ou de sous-traitants, peuvent se présenter, à la fois en qualité de candidats individuels et en tant que membres d'un groupement, et peuvent être membres de plus d'un groupement / Les opérateurs économiques porteurs des « Autres compétences », qu'ils se présentent en qualité de cotraitants ou de sous-traitants, peuvent se présenter, à la fois en qualité de candidats individuels et en tant que membres d'un groupement, et peuvent être membres de plus d'un groupement. --- **PARTICIPATION RESERVEE A UNE PROFESSION PARTICULIERE** : un architecte doit obligatoirement participer à la réalisation de la mission de maîtrise d'oeuvre et être en capacité de déposer une demande de permis de construire, conformément à l'article 3 de la Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture. --- **PIECES DE CANDIDATURE A REMETTRE** : les dossiers de candidature devront comporter, deux sous-dossiers distincts composés selon les indications ci-après : 1. Documents de présentation de l'équipe. Pour l'ensemble de l'équipe : 1A. une lettre de candidature, portant le cas échéant désignation du mandataire par ses cotraitants ou équivalent, précisant la composition du groupement et le mandataire suivant le modèle imprimé DC1 du Ministère de l'Economie et des Finances - MINEFI- (ou son équivalent) / 1B. une fiche de synthèse de candidature suivant le modèle fourni aux candidats en annexe 1 au Règlement de concours. Pour certains des cotraitants composant l'équipe : 1C. une fiche de présentation des moyens et de quatre références livrées depuis moins de 15 ans – une pour chaque compétence suivante, soit 4 fiches : Architecture, Architecture d'intérieur, Urbanisme, Ingénierie TCE (structure + énergie et fluides) suivant le modèle fourni aux candidats en annexe 2 au Règlement de concours / 1D.

une fiche projet mettant en évidence 4 réalisations livrées depuis moins de 15 ans de l'architecte (annexe 3a) et de l'architecte d'intérieur (annexe 3b), suivant le modèle fourni aux candidats en annexe 3 au Règlement de concours. Pour tous les cotraitants composant l'équipe : 1E. Une déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (formulaire DC2 ou tout autre document contenant les mêmes informations). / 2. Documents administratifs : 2A. l'attestation de l'inscription à l'Ordre des Architectes pour l'architecte et pour l'(les) architecte(s) cotraitant(s) éventuel(s) / 2.B les renseignements permettant d'évaluer les capacités économiques et financières du candidat : la déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles OU modèle DC2, et la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. / 2C. les renseignements permettant d'évaluer les capacités technique et professionnelle du candidat : une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années, l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public, les certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Le Pouvoir adjudicateur accepte tout moyen de preuve équivalent à ces certificats de qualification professionnelle ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. --- CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES : dans l'hypothèse où plus de 4 candidatures seraient admissibles, il sera procédé à une analyse des candidatures concernées à l'issue duquel au minimum 3 ou au maximum 4 candidatures seront retenues pour participer à l'étape 2 et remettre un projet. Les candidatures concernées seront examinées et classées au regard des critères suivants : Compétences et moyens techniques de tous les membres de l'équipe et pertinence, complémentarité de la composition de l'équipe, appréciés au regard de l'annexe 1 et de l'annexe 2 du Règlement de concours, de la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années, de l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants / Qualités des références appréciées au regard de l'annexe 2 du Règlement de concours pour les compétences architecture, architecture d'intérieur, urbanisme et ingénierie TCE / Qualités architecturales des références appréciées au regard des annexe 3a et 3b du Règlement de concours pour les compétences architecture et architecture d'intérieur.

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

Sans objet

An dlí trasteorann is infheidhme: Sans objet

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du bâtiment Phare / Boëdic du Centre hospitalier Bretagne Atlantique - Phase Candidature

Cur síos: Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur Esquisse pour la réalisation du Bâtiment Phare / Boëdic pour le Centre hospitalier Bretagne Atlantique. Le montant de la part affectée

aux travaux dans l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimé à 95 000 000 euros HT. La durée globale prévisionnelle du marché de maîtrise d'œuvre est de 72 mois à compter de sa date de notification jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement.

Aitheantóir inmheánach: CHBA_CONCOURS_MOE_PHARE_CAND

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

Aicmiú breise (cpv): 71221000 Architectural services for buildings, 71310000 Consultative engineering and construction services

5.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: Centre hospitalier Bretagne Atlantique - 20, boulevard du Général Maurice Guillaudot - BP 70555

Baile: Vannes cedex

Cód poist: 56017

Foroinn tíre (NUTS): Morbihan (FRH04)

Tír: An Fhrainc

5.1.6. Eolas ginearálta

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Eolas breise: DESCRIPTION DU PROJET : le projet consiste à créer un bâtiment au nord du plateau technique médical (PTM) et du bâtiment des urgences en lieu et place des parkings. L'opération prévoit la construction neuve d'un bâtiment environ 36 500 m² SDO ainsi que la réhabilitation du hall d'accueil principal de l'établissement et comprend le SAMU SAS 56, le garage SMUR (ce niveau sera desservi par une cour encaissée - le garage SMUR servira de dépose patients en urgences vitales), l'ensemble des urgences, l'imagerie programmée et non programmée (hors imagerie interventionnelle), le Pôle FME (activités externes du pôle FME (consultations), néonatalogie, grossesses à risques et unité kangourou, suites de couches, pédiatrie, urgences gynéco-obstétricales et le secteur naissance), 7 unités de 30 lits, extensibles à 33 lits chacune en « hôpital en tension » dont l'UHCD et le Centre d'Evaluation de Préparation au Relais Ambulatoire (CEPRA), du tertiaire médical, une hélistation positionnée en toiture comprenant une aire de posée, une aire de stationnement et un hangar en option, des locaux logistiques alimentés depuis la galerie mise en place depuis le hub logistique, ainsi que les vestiaires du personnel. --- MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE CONFIEES : les éléments de mission de maîtrise d'œuvre portent sur une opération de construction neuve et de réhabilitation de bâtiment au sens de l'article R.2431-3 et R.2431-5 du Code de la commande publique. Elle comporte les éléments de mission suivants : mission de base (Etudes d'esquisse, Etudes d'avant-projet sommaire, Etudes d'avant-projet définitif, Etudes de projet , Assistance pour la passation des marchés publics de travaux, Examen de la conformité des études d'exécution au projet et leurs visas, Direction de l'exécution des marchés publics de travaux, Assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement), missions complémentaires obligatoires (Etudes de Diagnostic, Synthèse et coordination de la cellule de synthèse, Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie). Les missions complémentaires suivantes sont qualifiées de prestations supplémentaires éventuelles : PSE 1 - Micro-implantation des équipements biomédicaux et de leurs terminaux, PSE 2 - Mission de BIM Management pour la totalité de la durée de l'opération, PSE 3 - Quantitatifs lots architecturaux / lots techniques / lots VRD. --- COMPETENCES ATTENDUES : compte tenu de l'objet de l'opération, il est attendu que les candidats présentent les compétences minimales suivantes : 1. Architecture (un architecte au sens de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture ou

groupement solidaire d'architectes) / 2. Ingénierie TCE : bureau d'études tous corps d'états ou groupement de bureaux d'études spécialisés ayant des compétences en Structure et sol, Courants Forts, Courants faibles, Chauffage Ventilation Climatisation, et énergies renouvelables (qualification OPQIBI 2013 ou équivalent), Système de Sécurité Incendie, Fluides réseaux secs et humides, Plomberie, Eau Chaude Sanitaire, thermique, Voirie Réseaux Divers, Etudes environnementales (IOTA, ICPE, étude d'impact) / 3. Economie de la construction et coût global / exploitation maintenance / 4. Urbanisme / 5. Architecture d'intérieur / 6. Autres compétences : Logistique hospitalière et logistique hospitalière automatisée (flux lourds et légers), BIM, Signalétique, Hélistation, Amiante/Plomb, Aménagement paysager, Acoustique, Pollution des sols, Radioprotection, Micro-implantation.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

An líon íosta iarrthóirí a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta: 3

An líon uasta iarrthóirí a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta: 4

Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Qualité architecturale du projet et insertion dans son environnement urbain

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Qualité fonctionnelle du projet en réponse au programme, notamment dans son volet médical, qualité d'usage, évolutivité et respect de surfaces

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Qualité technique et qualité environnementale du projet

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Qualité de l'estimation des travaux, compatibilité du projet présenté avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux présentés et cohérences avec les objectifs du maître d'ouvrage

5.1.11. Doiciméid soláthair

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Sprioc-am chun eolas breise a iarraidh: 15/07/2026

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3009729&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí chóras na gcomórtas dearaidh:

Tá cinneadh an ghiúiré ina cheangal ar an gceannaitheoir: níl

Luach na duaise: 400 000,00 EUR

Duais:

An áit a bhfuil an duais á fáil: 56 017

Eolas breise: Le versement de la prime sera opéré sur proposition du jury. Cette prime pourra être réduite ou supprimée notamment dans les cas suivants : le projet ne répond pas au programme du concours ; le contenu du projet n'est pas conforme au règlement de concours -

Phase Projet ; la qualité du projet a été jugée insuffisante par le jury de concours au regard des exigences du règlement et du dossier de consultation ; la règle de l'anonymat n'a pas été respectée ; le contenu du projet ne correspond pas à l'enveloppe financière.

Aon chonradh seirbhíse a dhéanfar tar éis an chomórtais, bronnfar é ar cheann de bhuaiteoirí an chomórtais

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3009729&orgAcronyme=x7c>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Francis
Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 07/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am
Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal administratif de Rennes

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Les voies et délais de recours ouverts aux candidats sont les suivants : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. / Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du Code de justice administrative. / Référé secret des affaires par application de l'article R.557-3 du Code de justice administrative. / Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Tribunal administratif de Rennes

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: Centre hospitalier Bretagne Atlantique

Uimhir chlárúcháin: 26561337200019

Seoladh poist: 20, boulevard du Général Maurice Guillaudot - BP 70555

Baile: Vannes cedex

Cód poist: 56017

Foroinn tíre (NUTS): Morbihan (FRH04)

Tír: An Fhrainc

Pointe teagmhála: Cellule juridique des achats

R-phost: cellule-juridique.achats@ghba.fr

Teil.: +33 297292105

Seoladh idirlín: <https://www.ch-bretagne-atlantique.fr>

Próifíl an cheannaitheora: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal administratif de Rennes

Uimhir chlárúcháin: 17350005900014

Seoladh poist: Hôtel de Bizien - 3, contour de la Motte - CS 44416

Baile: Rennes cedex

Cód poist: 35044

Foroinn tíre (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Tír: An Fhrainc

Pointe teagmhála: Greffe du Tribunal administratif de Rennes

R-phost: greffe.tarennes@juradm.fr

Teil.: +33 223212828

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 86c4519c-8e74-44bf-8540-c86254ba0dff - 01

Cineál na foirme: Iomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra faoi chomórtas dearaidh

Fochineál an fhógra: 23

Dáta seolta an fhógra: 01/06/2026 16:28:19 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am

Samhraidh Lár na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 381225-2026

Uimhir eagráin IO S: 105/2026

Dáta foilsithe: 03/06/2026